



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°2017/374 Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2018

Séance du mercredi 20 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 20 décembre 2017 à 20 h 00, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 14 décembre 2017 se sont réunis au nombre de vingt-huit, à l'Hôtel de ville, place du Général de Gaulle, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35  
Présents à la séance : 28  
Représentés : 5

\* arrivé 20h06 et n'a pas pris part au vote du point n°1 inscrit à l'ordre du jour.

\*\* représentée par G. Melin jusqu'à son arrivée à 20h59. N'a pas pris part personnellement au vote des points n°1, n°2 et n°3 inscrits à l'ordre du jour.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Adolé Ankrah, Marcus M'boudou, Virginie Laborderie, Denis Cerisy\*, Ange Balzano, Claudine Cordes, José Queiros, Catherine Boyer-Magnien, Touhami Mohamed, Jean-Charles Rouche, Monique Gendrier, Denise Poezevara, Michel Ligier, Serge Mercieca, Sylvie Deforges, Omar Abbazi, Annabelle Mallet, Aurélie Monfils\*\*, Jérémy Kawouk, Thierry Messina, Maryse Casella, Yves Liebmann, Nhu-Anh Desormeaux, Christian Mathieu, Laurent Stillen, Claude Stillen

Excusés représentés: 5

Françoise Surrault à Marcus M'Boudou, Véronique Gauthier à Annabelle Mallet, Thierry Mandon à Stéphane Raffalli, Nesrin Sarigul à Touhami Mohamed, Elia Ktourza à José Queiros

Absents non représentés: 2

Jean-Marc Bonvallet, Patricia Delcroix

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du 20  
décembre 2017  
DÉLIBÉRATION  
N°2017/374

**Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2018**

Finances

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2312-1,

**VU** le document d'orientation budgétaire transmis au Conseil municipal,

**VU** l'avis de la commission des finances en date du 13 décembre 2017,

**VU** l'avis du Bureau municipal,

**APRÈS DELIBERATION**

**PREND ACTE** de la présentation des orientations budgétaires générales du budget 2018, telles que précisées en annexe à la présente délibération.

PAR 27 VOIX POUR

ET 6 CONTRE

(M. Casella, Y. Liebmann, N-A. Desormeaux,  
C. Mathieu, L. Stillen, C. Stillen)

Pour expédition conforme

Stéphane Raffalli

Maire de Ris-Orangis

Conseiller départemental de l'Essonne

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Publié le : 03 JAN. 2018

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

